AccueilRevenir à l'accueilCollectionArchives de Williams SassineCollectionLa malle de SassineCollection13. Postes occupés : Niger, Gabon, Mauritanie : Manque Côte d'Ivoire et Sierra LeoneCollectionDivers postes occupés : GabonItem Annexe 2 au contrat d'engagement de Williams Sassine en date du 1er Sept. 1973 : Allocations allouées par le Ministère.

Annexe 2 au contrat d'engagement de Williams Sassine en date du 1er Sept. 1973 : Allocations allouées par le Ministère.

Auteur(s): Ministère Education Nationale Gabon

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Ministère Education Nationale Gabon, Annexe 2 au contrat d'engagement de Williams Sassine en date du 1er Sept. 1973 : Allocations allouées par le Ministère, 1975/02/19

Consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/francophone/items/show/4041

Description & analyse

Analyse1975.02.19 Gabon : Annexe 2 au contrat d'engagement de Williams Sassine en date du 1er Sept. 1973 : Allocations allouées par le Ministère. Contributeur(s)

- Élisabeth Degon
- Jules Musquin

Informations générales

Cote13.2.14 Collation1

Présentation

Date<u>1975/02/19</u> Mentions légales

- Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
- Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Nombre de pages1

Notice créée par <u>Jules Musquin</u> Notice créée le 26/08/2025 Dernière modification le 28/10/2025

Lycée d'Etat Oyem....2

LINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE REPUBLIQUE GABONAISE ET DE LA REFORIE ADMINISTRATIVE Union-Travail-Justice -:-:-:-DIRECTION FONCTION PUBLIQUE ANNEXE Nº2 DIVISION DE LA GESTION DU PERSONNEL nau contrat d'engagement de M.SASSINE WILLIALS en date du ler Septembre 1973 BUREAU DES PERSONNELS AUXILIAIRE ET CONTRACTUEL Allocations pour charge de POSTE NºI famille No 00333 MFP-RA Mr.SASSINE WILLIAMS, Professeur de 15° catégorie 2°classe I°échelon, en service au Lycée d'Etat d'Oyem A/- En position de service au Gabon INISTRE FP/RA Le contractant percevra éventuellement en position de service au Gabon : I°)- Des prestations familiales accordées dans les conditions prévues par l'arrêté nº3.550 du I6 Novembre 1951 articles 28 et 29 ou par les textes qui viendraient à lui être substitués. 2º)- Un supplément familial mensuel d'émoluments aux taux suivants, compte tenu du nombre d'enfants ouvrant droit aux prestations familiales. Pour l'épouse non salariée..... 2.335 Frs. CFA VISA: MINISTRE ECONOMIE I.592 " Pour un enfant I.I67 + 425 ET DES FINANCES 11 Pour deux enfants 2.068 Par enfant en sus 3.233 B/- Pendant la durée du congé prévu par les textes et pendant les traversées I°)- Les prestations familiales prévues pour les fonctionnaires au même lieu VISA: 2°)- Un supplément familial mensuel d'allocations de DIRECTEUR GENERAL DES FINANCES ET congé aux taux suivants : DU BUDGET Pour un enfant...... 5,00 Frs Français Pour deux enfants......24,32 Par enfant en sus........... 38,04 ALPLIATIONS: Présidence.... Fait à Libreville, le 19 Février 1975 Pour le Président de la République Min. Education Me I Chef du Gouvernement en mission Finances..... Trésor.....2 Le Ministre d'Etat chargé de l'Expédition F.P.dossier.....3 des affaires couraptes. Intéressé....... ITP/RA..... Direction Enseigt 2 P.P. (grébiche).....I Jean-Stanislas MIGOLET. Archives..........3